



FORMATION COURTE / ADULTES

Document mis à jour le 29 août 2024

OBJECTIFS

- **Objectif évaluable** : obtenir le module Piloter le système de production (Bloc de compétence du BP REA)
- **Objectif de formation** : vérifier les capacités de l'apprenant à estimer les besoins de main d'œuvre en quantité et en nature / prendre en compte les dimensions réglementaires et humaines de la gestion du travail sur l'entreprise agricole.

Attention ce module ne suffit pas à avoir la capacité agricole. Il faut tous les modules du BP Responsable d'Entreprise Agricole (7).

DURÉE / LIEU

160 heures / À distance

DÉBOUCHÉS

Métiers :

- Chef d'entreprise agricole,
- Responsable d'exploitation,
- Responsable d'atelier de production.

taux de satisfaction : 100%

pourcentage de stagiaires satisfaits et très satisfaits de la formation (enquête de satisfaction 2023-2024)

ORGANISATION

- **Formation certifiante ou qualifiante de 160h**
- **Formation technique** :
 - 160h sur plateforme d'enseignement à distance avec assistance techniques et pédagogique
- Formation de niveau 4
- Validation par bloc de compétence
- Évaluation par UC (Unités Capitalisables)

STRUCTURE

Contenu

- Organiser le travail,
- Appréhender le droit du travail,

- Maîtriser les risques professionnels,
- Embaucher un salarié.

Évaluation

- Rédaction d'une offre d'emploi, d'une fiche de poste et d'un document unique d'évaluation des risques professionnels
- Entretien téléphonique d'explicitation

CONDITIONS D'ADMISSION

- **Pour formation qualifiante** : formation ouverte à tous
- **Pour formation certifiante** :
 - Avoir un projet professionnel sérieux et motivé
 - Satisfaire à l'entretien de recrutement
 - Être âgé de plus de 18 ans
 - Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP, BPA...) minimum
 - Avoir 12 mois ou plus d'expérience professionnelle à temps plein
- **Notre responsable de formation à contacter** : Mme FALCOZ
- **Accessibilité** : personne en situation de handicap : contacter notre référente handicap Mme VALLANCE
- **Bâtiments accessibles aux PMR.**

CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE*

* sous réserve de l'éligibilité de votre dossier.

Tarif :

- 1 600 €/participant

Salariés :

- Financements et/ou rémunérations par son fonds d'assurance formation
Ex : OCAPAT, Transitions Pro, CPF...

Chefs d'entreprises :

- Financements et/ou rémunérations par son fonds

d'assurance formation

Ex : VIVEA, FIF PL...

Demandeurs d'emploi :

- Financements et rémunérations possibles par France Travail

Autres :

- Nous contacter afin d'évaluer les possibilités de financement